

# Notre Mémoire

BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI DU 27 AVRIL 1944

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants GR n°190

## 31

ÉDITORIAL

## Des symboles de courage



Q

u'il me soit permis de saluer l'initiative de notre rédacteur Patrick Simon qui a voulu consacrer le présent bulletin aux diverses distinctions

nationales ayant honorées, ces derniers mois, certaines et certains de ceux qui se sont dévoués et se dévouent toujours pour notre Amicale.

Les anciens résistants déportés que nous sommes avons été honorés de la Légion d'honneur, cette haute distinction que nous portons fièrement les jours de commémoration pour aller nous recueillir dans le souvenir de nos camarades disparus dans les camps ou dans les charniers des marches de la mort.

C'est pourquoi la motion finale de notre dernière Assemblée Générale tenue à Compiègne Royallieu, lieu

de notre départ vers Auschwitz, portait sur la nomination à titre posthume dans l'ordre de la Légion d'honneur en faveur de nos déportés pour faits de résistance morts en déportation.

Nous ne pouvons nous prévaloir de la suite qui sera donnée à notre requête, adressée à la Fédération nationale André Maginot, mais nous suivrons avec attention ce dossier qui nous tient particulièrement à cœur.

**J'en termine, mes chers amis, en vous souhaitant ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes vœux les meilleurs pour l'année 2010.**

Le Président André Bessière  
185 074

Sommaire

2/3

> DOSSIER SPÉCIAL  
METTRE À L'HONNEUR  
LE MÉRITE

4

> VIE DE L'AMICALE  
CARNET  
PROCHAINE RÉUNION

# Mettre à l'honneur le mérite



## L'Ordre de la Légion d'honneur

L'Ordre de la Légion d'honneur créé par Bonaparte, Premier consul, le 19 mai 1802, avait pour but de récompenser les mérites civils et militaires en temps de paix ou en temps de guerre au service de la France. Destiné à rassembler en son sein l'élite de la nation sans distinction de caste sociale, l'Ordre fut maintenu par la Restauration et les Républiques qui en modifièrent seulement l'insigne.

### Honneur et Patrie

Aujourd'hui, le médaillon en or de la croix présente l'effigie de la République entourée extérieurement d'une bordure émaillée de bleu avec l'exergue "RF", tandis que sur le revers apparaît deux drapeaux et un étendard tricolores aux hampes entrelacées avec la mention : "Honneur et Patrie" et la date "Floréal An X". La croix est suspendue à une couronne de chêne à gauche, de laurier à droite, et supportée par un ruban rouge.

L'Ordre de la Légion d'Honneur comprend trois grades et deux dignités : Chevalier, Officier, Commandeur, Grand Officier et Grand Croix.

Nul ne peut se prévaloir d'un grade dans la Légion d'honneur, ni en porter les insignes, avant sa réception dans ledit grade par un parrain, délégué par le grand chancelier, qui doit être titulaire d'un grade égal ou supérieur à celui du récipiendaire.

L'année passée a été riche en décorations, pour distinguer, soit des mérites militaires ou de déportation, soit des mérites civils au service de la mémoire. Il nous a paru intéressant de revenir sur trois des plus prestigieuses distinctions françaises.

## L'Ordre National du Mérite

L'Ordre National du Mérite est le plus jeune des ordres français. Il a été créé par le général de Gaulle le 3 décembre 1963. Le président de la République est de droit grand maître de l'Ordre et le grand chancelier de la Légion d'honneur de droit chancelier.

### Les mérites hors du commun

L'Ordre récompense, en France et à l'étranger, les mérites hors du commun, reconnus après un minimum de dix ans soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée. Il est conçu comme l'Ordre de la Légion d'honneur et compte de même trois grades et deux dignités. Son organisation, sa discipline et sa hiérarchie sont identiques.

La croix à six branches doubles émaillées de bleu, surmontée d'une bélière formée de feuilles de chênes entrecroisées, porte à l'avant l'effigie de la République et la légende : "République française", tandis qu'au revers apparaissent deux drapeaux tricolores et l'inscription "Ordre National du Mérite". Elle est suspendue à un ruban moiré bleu de France.



## L'Ordre des Palmes Académiques

L'Ordre des Palmes Académiques est un ordre sans dignitaire, c'est-à-dire, sans grand officier, ni grand croix, contrairement à la Légion d'honneur et l'Ordre National du Mérite. Il fut créé par décret du 17 mars 1808 à l'initiative de Napoléon 1<sup>er</sup> qui prévoyait des titres honorifiques pour distinguer les fonctions éminentes et récompenser par une décoration les services rendus à l'enseignement.

### La double palme

Une double palme brodée en or ou en argent et un titre d'officier d'Académie ou d'officier de l'Université concrétisait la récompense d'origine. Peu à peu, l'usage transforma le port de la décoration en un bijou composé d'une double palme d'or ou d'argent suspendue à un ruban.

Ce n'est que le 4 octobre 1955, sous la IV<sup>e</sup> République, que le président René Coty fondait l'Ordre des Palmes Académiques tel que nous le connaissons, avec ses grades de chevalier, officier et commandeur nommés ou promus chaque année à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier et du 14 juillet.

# Félicitations !

Tatoués ou héritiers, notre Amicale compte beaucoup de membres qui se sont vus récompensés. Notre Mémoire revient sur les dernières cérémonies dont nous avons eu connaissance.

**Danièle Déon-Bessière**, épouse d'André Bessière (185.074) a été distinguée au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite le 10 octobre 2009 pour une vie de dévouement au sein de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 avril 1944 et au Cercle Austerlitz au cours des 20 dernières années ainsi que pour son œuvre littéraire. Deux phrases résument cette récompense : *"Danièle Bessière, pour conclure, deux mots suffisent à caractériser votre vie : être utile"*, déclare André Bessière avant de lui



épingler la croix tandis que sa fille Stéphanie témoigne : *"Un jour qui honore la vie de dévouement de maman, un dévouement constant, année après année, à l'Amicale des Déportés Tatoués aux côtés de papa, un dévouement constant pour écouter et reconforter tous ceux qui seuls, malades ou dans la peine téléphonent à la maison."*

**André Bessière (185.074)** a été élevé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur le 20 juin 2009, pour son dévouement à la Présidence de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 avril 1944, son action pour la défense des valeurs civiques et morales au sein du Cercle Austerlitz, et son œuvre littéraire sur la Légion d'Honneur et la Déportation, et en particulier son triptyque sur le convoi des Déportés Tatoués. *"C'est naturel-*



*lement avec fierté et un plaisir particulier que je vais avoir maintenant l'honneur de récompenser une vie d'une grande richesse et un camarade déporté totalement impliqué dans le travail de mémoire auprès des jeunes générations et dans la vie associative"*, conclut Madame Chombart de Lauwe, Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation avant de lui remettre les insignes d'Officier.

**Catherine Kirsche**, fille de Robert Nivromont (186.141) et sœur de Pierre (186.140) a été décorée des Palmes Académiques le 20 janvier 2009 pour *"sa passion pour son métier, son attachement à ses élèves et aussi la cause qu'elle a défendue pendant des années, celle de la transmission du devoir de mémoire. Catherine Kirsche n'a eu de cesse, chaque année, de transmettre aux élèves du lycée Daumier à Marseille, le souvenir des tragiques événements liés à la déportation, pendant la guerre de 39-40 : voyage à Auschwitz, conférence dans la salle qui porte le nom de son frère."*

**Joseph Skorski (186.413)** a été distingué au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur le 30 août 2008. Témoignage de Virginie, sa petite fille : *"Une médaille qui souligne le courage dont tu as fait preuve pour survivre à l'univers concentrationnaire, tenter en vain de cacher à ta famille de quoi*

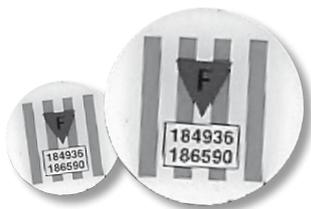
*l'homme est capable, et celui de témoigner après tant d'années de silence, ton vécu. Ton témoignage nous a permis de nous rapprocher cédant la place à la complicité qui s'est installée entre nous... Pour cette mission dont tu m'as chargée, celle de transmettre ton vécu dans les camps de concentration,... je suis très fière d'être ta petite fille et t'en suis très reconnaissante."*



**Christophe Dham**, fils de Jacques Dham (185.366), a reçu la Croix de l'Ordre national du Mérite le 29 septembre 2007. André Bessière a témoigné de son engagement : *"La nature t'a doté d'une grande capacité de travail que tu as mise au service d'une réussite professionnelle, au service de la mémoire et du respect des anciens qui, de tout temps, comme ton père, se sont un jour volontairement exposés quand le sort de la France l'exigeait au service enfin de tes concitoyens, sans ségrégation partisane, au sein d'une collectivité qui t'a élu et que tu représentes. Un tel parcours ne peut rester sans lendemain."*



## Boutique



- > **Nouveau** : Le Témoin des Tatoués. Prix SVP
- > DVD de la pièce de théâtre "Dis grand-père, raconte-moi Royallieu". 5 € auprès de l'École Saint-Germain de Compiègne
- > Catalogue de l'exposition de l'Amicale des Tatoués. Prix SVP
- > Plaque funéraire. 55 €\*
- > Épinglette. 5 €\*

## Livres



- > **Le Livre d'Or.**  
Il retrace près de 50 années de la vie de l'Amicale. Prix 42 €\*
- > **Marcel Letertre - Notes de déportation** par Patrick Simon-Letertre.  
Témoignage unique sur le vif de la vie des camps. 216 pages couleur. Prix 45 €\*
- > **Revivre Après - L'impossible oubli de la Déportation** par André Bessière  
La tragédie concentrationnaire ne s'achève pas forcément avec la libération des camps.
- > **La Déportation en Héritage** par Danièle Déon-Bessière. Les témoignages poignants des héritiers des Déportés Tatoués.
- > **Destination Auschwitz avec Robert Desnos** par André Bessière.  
Le compagnon de déportation du poète témoigne.

\* à commander à l'Amicale - port Inclus

## Ils nous ont quittés

- > **Jean-Sébastien Balthazar (184.881)**,  
le 3 octobre 2009.
- > **Suzanne Barès-Paul**, le 23 août 2009. Fidèle de l'Amicale, elle était l'épouse et collaboratrice de **Marcel Paul (186.187)**, militant communiste et ancien ministre sous de Gaulle, fondateur de la FNDIRP.
- > **Simone Chopy**, née Bert, veuve de **Lucien Chopy (185.291)**, le 27 septembre 2009.
- > **Jean Ercoli (185.513)**, le 19 octobre 2009.
- > **Pierre Eudes (185.534)**, ex-Secrétaire Général de la FNDIRP.
- > **Jeanne Frantz**, veuve de **Arthur Frantz (185.575)**, Groupe "Franc Combat" a été incinérée selon ses dernières volontés le 12 septembre 2009.
- > **Jean Gerbaud (185.654)**, le 25 décembre 2009.
- > **Louis Martin (186.033)**, le 7 août 2009.
- > **Jean-Claude Stewart (186.440)**, le 19 septembre 2009. Ce fidèle ami, surnommé "Canada" de par sa naissance, fit partie du kommando Schönebeck Julius dépendant de Buchenwald.
- > **Madame Torrent**, doyenne de l'Amicale, veuve de **Georges Torrent (186.478)**, le 6 novembre 2009.

L'Amicale adresse ses condoléances à leurs familles éprouvées et à leurs proches.



## La vie continue

- > Naissance de **Alice Thirion** et de **Fanny Leteinturier**, arrière, arrière-petites filles d'**Auguste Thirion (186.466)**.
- > Naissance de **Max Micau**, petit-fils de **Bernard Couthier (185.350)** et arrière-petit neveu de **Xavier Couthier (185.351)**, le 7 octobre 2009.
- > Naissance de **Louise**, petite-fille de **Dominique Ligier**, nièce de **Charles Lucion (185.970)**, le 23 décembre 2009

Nos félicitations aux familles.

## Erratum

- > Dans le numéro 29, Poésie Le Calvaire du Tatoué : remplacer "De faire partie de celui" par "De faire partie de ce tri". Toutes nos excuses à l'auteur.

## Le Mot du Trésorier

La cotisation pour l'année 2010 est maintenue à 20 € par personne. Nous souhaitons que chacun soit attentif à se mettre à jour envers l'Amicale. Nous vous en remercions d'avance.

## AGENDA

## Pèlerinage à Auschwitz

Pour ceux qui se sont inscrits, merci de penser à régler votre participation au pèlerinage (200 €). Chèque à libeller et adresser à l'Amicale des Déportés Tatoués.

**Contact : Catherine Nivromont,**  
**Tél. : 06 09 77 81 20**

## Prochaine réunion

- > **Assemblée Générale,**  
17 et 18 avril 2010 à Compiègne.



## Le site Internet

Retrouvez l'actualité de l'Amicale sur son site : [www.27avril44.org](http://www.27avril44.org)

## Dans le prochain numéro

- > Aux origines de l'Amicale : les liens du sang, objectifs, les outils de la mémoire.
- > Témoignage de la découverte d'un père par une fille de Tatoué.